

Politique de la ville : Paris accentue son action et met en œuvre le Contrat de ville

A l'occasion du Conseil de Paris, l'Exécutif parisien a porté plusieurs dizaines de délibérations qui renforcent l'action de la collectivité en faveur des quartiers parisiens « politique de la ville » et des Parisiens les plus fragiles.

L'Exécutif parisien a fait du vivre-ensemble l'une de ses priorités. Il tient à ce que Paris soit une ville plus inclusive, qui œuvre sans relâche en faveur du renforcement du lien social entre tous les Parisiens. Cela passe par un soutien réaffirmé en faveur de la politique de la ville, notamment en direction des parisiens les plus fragiles, et celles et ceux qui vivent dans les quartiers prioritaires.

25 délibérations ont été votées cette semaine par le Conseil de Paris, dans le cadre de l'Appel à Projets Politique de la Ville. Celles-ci concernent la culture, la jeunesse, les espaces verts et la vie associative, prolongeant pour 2016 le soutien qui, en 2015, avait bénéficié à près de 400 associations et plus de 800 projets, pour un montant total de plus de 4,5M€.

5 délibérations ont également été votées dans le cadre de l'engagement pris par Anne Hidalgo de développer les conventions pluriannuelles d'objectif avec les associations financées de façon récurrente, pour des projets pérennes et des montants conséquents. Les associations concernées, bénéficient ainsi d'un financement assuré sur 3 ans et d'une simplification de la demande de subvention.

Enfin, l'Exécutif a également voté l'allocation de subventions (623.300€) et conclu des conventions avec 173 associations pour le financement de 245 projets dans les quartiers parisiens en politique de la ville. « Elles traduisent la mise en œuvre du Contrat de Ville et des priorités affichées de façon partenariale par la Ville et par l'Etat quant au renforcement de l'offre culturelle, de santé ou sportive », souligne Colombe Brossel, adjointe à la Maire en charge de la prévention, de la sécurité, de la politique de la ville et de l'intégration.

Il s'agit aussi de renforcer la prévention de la précarité, de multiplier les initiatives en faveur de l'emploi ou du développement économique et de contribuer par ces soutiens multiples et ciblés à l'amélioration des politiques de proximité et d'une action au plus près des habitants et des situations individuelles.